

## HEURE DES QUESTIONS

**Auteur** PDCB, par Sandra CRETTON  
**Objet** Permanence médicale "fantôme" de Monthey  
**Date** 08/11/2020  
**Numéro** 2020.11.330

A la mi- octobre, en pleine expansion de la propagation du Covid 19 nous apprenons avec stupéfaction l'absence totale de médecin à la permanence de l'hôpital de Monthey.

Cette situation est tout simplement inadmissible. En effet, cette structure publique répond à une demande de proximité et permet d'éviter que la patientèle ne s'adresse à des structures privées.

Qu'envisage le département pour que cette situation ne se reproduise plus tout en garantissant la pérennité de cette structure ?